

COVID-19

AIDE FINANCIÈRE POUR PERTE DE REVENUS

Vous résidez à Genève
depuis au moins le
17 mars 2019?

Vous avez subi une perte
de revenu entre le
17 mars et le 16 mai 2020?

Vous avez au minimum
travaillé **les 3 derniers mois**
avant la perte de revenu?

Vous n'avez pas bénéficié
de **l'assurance chômage**
ou de **l'aide sociale?**

Vous pouvez demander*
un soutien financier exceptionnel
jusqu'au 6 juillet 2021

*Possibilité de se faire accompagner dans les démarches



Infos et formulaire disponibles sur
ge.ch/c/perterevenuscovid